

De l'euphorie du coup d'État à une transition peu consensuelle¹

Le Mali reste agité après une longue période de manifestations et de protestations portées par le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), qui aura duré plus de deux mois. Ces soulèvements se sont achevés par un coup d'État militaire intervenu le 18 août 2020, porté par des officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité qui bénéficient d'un soutien populaire à l'intérieur du pays et même dans la diaspora. Si d'aucuns ont fustigé le caractère inconstitutionnel du coup, ne voir ce coup d'État qu'à travers le prisme de la dimension constitutionnelle serait s'inscrire dans le déni ou l'ignorance des attentes du peuple malien.

Coup de force et déni de l'évidence

Vouloir gommer le contexte et les circonstances dans lesquels le coup d'État est survenu est une lecture simpliste de la situation sociopolitique et sécuritaire délétère que traverse le Mali depuis plus de dix ans.

En effet, les défis majeurs qui se posent au Mali ont pour noms la justice à géométrie variable, une offre sécuritaire non satisfaisante et peu adaptée, l'impunité qui gangrène les élites politique et militaire, le sentiment des Maliens de vivre dans un pays sans État, l'impression de ne plus être en mesure de changer le système par les urnes et enfin la mise sous tutelle de toutes les institutions de la République y compris militaires. Tout cela a fini par rendre la contestation par la violence inévitable.

Aly Tounkara

Centre des Études
Sécuritaires et Stratégiques
au Sahel/CE3S,
Bamako, Mali

Par ailleurs, beaucoup de Maliens ne se retrouvent pas dans le schéma de transition élaboré et proposé par les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La CEDEAO exige une transition pilotée par des civils et d'une durée maximale de douze mois. Cette proposition continue de faire débat entre les Maliens.

Il est important de rappeler que le renouvellement de l'élite politique des années 90 et la refonte des pratiques politiques sont parmi les impératifs qui font le plus consensus chez un nombre élevé d'observateurs de la situation sociopolitique que traverse le Mali. Pour autant, le manque de constance dans le discours du leadership militaire suscite de l'inquiétude par rapport au modèle de transition proposé. L'enjeu premier est de trouver des solutions aux tares dénoncées pendant le quinquennat du président Keïta. Il faut aussi le souligner, certaines des difficultés soulevées, telles que la question de la gouvernance, l'offre sécuritaire, une justice équitable et égalitaire, ne peuvent trouver des réponses dans le court terme, mais doivent être pensées dans le temps long. La

temporalité va aussi dépendre des choix des hommes et des femmes qui vont animer la transition. Penser le temps long implique également de mesurer la complexité des conflits qui minent le nord et le centre du pays. De la même manière, la question de la mauvaise gouvernance est un problème systémique qui touche à l'éthique et à la morale.

À ce niveau, les militaires doivent avoir à l'esprit un certain nombre de critères parmi lesquels l'efficacité, la pertinence, la légitimité, et surtout la redevabilité aux populations. Comment traduire cependant ces principes concrètement ? Distribuer des fauteuils et des responsabilités à différents groupes d'intérêt reviendrait à déplacer les problèmes de fond. L'apaisement sera passager et la crise n'en sera que plus longue et plus destructrice.

Comment s'y prendre ?

Pour apporter des solutions durables aux souffrances auxquelles les Maliens font face, il est impérieux de se soustraire à l'urgence du raccourci et au simplisme, et de cultiver une pratique de l'efficacité, de la pertinence et surtout de la redevabilité. Aujourd'hui, le Mali a par exemple besoin d'un ministre de la Justice capable de veiller à ce que la justice soit distribuée entre les Maliens de façon équitable et égalitaire. Un.e ministre capable de punir des magistrats lorsque ces derniers ne rendent pas la justice de façon équitable.

Le Mali a besoin d'un ministre des Affaires étrangères qui soit capable aujourd'hui de dire clairement aux forces étrangères (la Minusma, la force Barkhane) qu'en dépit de leur apport important pour le retour à une paix durable dans le contexte malien, il est aussi de la responsabilité de l'État malien, à défaut de définir les différents mandats, d'avoir un regard sur leur exécution. Si un ministre des Affaires étrangères n'est pas capable de dire à la force Barkhane de ne plus intervenir sans que les postes de sécurité de Gao, de Kidal sans en être informés au préalable, la souveraineté du Mali restera conditionnée et le pays risque de retomber dans les pièges du passé. La preuve en est que quand deux avions français ont fait collision, l'opinion nationale et même internationale a appris l'information au même titre que le gouverneur de la région concernée. Soulever ces problèmes ne signifie pas qu'on soit anti-français, mais tout simplement que l'on veut que

l'action française soit pertinente et efficace pour le Mali et qu'elle réponde aux besoins de sécurité des Maliens et non pas aux stratégies géopolitiques de la France.

De la même manière, le Mali a besoin d'un ministre du Culte, qu'il soit chrétien, musulman ou athée, capable de réglementer le champ religieux au Mali. Quand on regarde la manière dont les prêches sont donnés dans les églises et les mosquées, cela pose tout de même la question de la maîtrise des théologies. Qu'on s'entende bien : réglementer ne veut pas dire que l'on est contre l'islam ou le christianisme. Il est extrêmement important de rappeler que le fait religieux est quelque chose de présent dans la vie des Maliens, donc il ne sert à rien d'avoir peur des religions. Il existe, certes, un décret qui date de 1958, sous l'administration coloniale, et un autre qui a été pris en 1962 sous le président Modibo Keita. Ces

deux dispositifs ne sont plus en phase avec les réalités présentes. Le champ religieux malien mérite d'être clairement régularisé à travers des textes dont la rédaction doit impliquer en premier lieu les religieux concernés.

Les suggestions ci-dessus sont des exemples, entre autres, de réformes auxquelles la transition doit sérieusement s'atteler. Par ailleurs, si les militaires tombent dans des considérations partisans, ils pourront difficilement relever les défis énumérés. Pour ce faire, les militaires eux-mêmes ont intérêt à se soumettre à un certain nombre de privations et de sacrifices. Parce qu'une fois aux commandes la tentation est grande de succomber au charme de privilèges décriés.

Note

1. Cet article a été rédigé avant la mise en place du gouvernement de transition.